



Paris, le 7 mai 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

_

Réseau Rural National : lancement d'un appel à propositions pour un dispositif de mobilisation collective pour le développement rural

_

Le Réseau Rural National, composante essentielle de la politique de développement rural financée par le FEADER, lance un appel à propositions visant à favoriser l'émergence de mobilisations collectives pour le développement rural (MCDR). La limite de dépôt des candidatures est fixée au 19 juin 2015 à minuit.

Le Réseau Rural National fait l'objet, pour la France, d'un programme spécifique approuvé par la Commission européenne le 13 février 2015. Co-piloté par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF), le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et l'Association des régions de France (ARF), ce programme mobilise près de 23 millions d'euros de crédits du FEADER pour la période 2014-2020.

C'est dans ce cadre qu'est lancé l'appel à propositions visant à favoriser l'émergence de mobilisations collectives pour le développement rural (MCDR).

Ces MCDR visent à décloisonner et à mettre en réseau des structures et des acteurs du développement rural autour de questions transversales et d'intérêt commun. Elles recherchent la mise en synergie de compétences détenues par plusieurs organismes et dispersées sur le territoire. Elles incitent au partage des outils, des méthodes et des dispositifs d'acquisition de données, de connaissances ou de savoir-faire.

Les mobilisations collectives doivent recouvrir un périmètre inter-régional ou national et s'inscrire dans au moins l'un des cinq champs thématiques suivants :

- l'agro-écologie,
- le lien urbain-rural,
- la gouvernance alimentaire locale,
- l'économie sociale et solidaire,
- l'économie circulaire.

Pour en savoir plus, consultez le texte complet de l'appel à propositions sur le site du Réseau rural français : www.reseaurural.fr

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 4; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr 81 Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministère.presse@agriculture.gouv.fr

